

Valeurs de la république

Fraternité

Nature de la fraternité

Troisième valeur de la devise de la république. C'est une valeur au sens où elle représente ce que l'on estime bon, ce qui sert de repère, ce avec quoi notre action doit s'accorder.

Mais cette valeur ne peut être érigée en principe – à la différence de la liberté et de l'égalité. On ne peut instituer la fraternité comme on institue la liberté ou l'égalité. On ne décrète pas la fraternité.

La fraternité est un sentiment qui s'éprouve. C'est aussi un climat, un état d'esprit Cf. agir dans un esprit de fraternité). Or, un climat comme un état d'esprit peuvent se créer, être entretenus, être cultivés. En ce sens, la fraternité peut être une vertu – comme l'amitié est une vertu. Elle exige une attitude, une conduite.

Fonction de la fraternité

Elle crée le liant de la communauté politique afin qu'elle ne se réduise pas à une somme d'individus. Le liant peut être vertical (amour pour la patrie) ou/et horizontal (solidarité entre frères).

Plutôt qu'une adhésion fusionnelle à un projet commun en n'étant liés que par le projet commun, il s'agit de liens entre individus.

L'enjeu est de dépasser les tensions entre liberté et égalité. Les tensions apparaissent quand on passe du plan 1 où chacun bénéficie en droit de la même sphère d'autonomie au plan 2 quand il s'agit d'instaurer une égalité réelle. Ce passage pourrait s'effectuer grâce à la simple vertu de citoyenneté. Mais la fraternité confère une densité supérieure : l'unité devient organique et pas seulement rationnelle.